

état civil



Naissances

- Lili-Rose PRESTI le 19 septembre 2009, petite fille de M. et Mme STRETTI
- Ambre UGNON-CAFE le 11 février 2010, fille de Bertrand et de Anne-Lise CHAVRIER

*Bienvenue à ces bébés
et félicitations aux parents*



Mariages

- ♥ Alexandre DENIS et Katia PUSONJIC à Châteauvillain (52)
- ♥ Frédéric PERRIERE et Marilynne BERT le 29 mai à Colombe
- ♥ Flavien ROBERT-MICHON et Amélie MIEGE le 05 juin à Le Montcel (73)
- ♥ Kévin RATZ et Sabrina ROLLAND le 12 juin à Colombe

Nous renouvelons nos félicitations
à Françoise JULLIEN
Adjoint Administratif à la Mairie
de Colombe et Jean-Noël YVRAI
unis le 22 mai à Le Grand-Lemps

*Meilleurs vœux
de bonheur aux mariés*



Décès

- Renée COMBE, le 18 janvier à Rives
- Denise COLLET, le 1^{er} février à Colombe
- Claude DABADIE-BASSET le 13 avril à La Tronche
- Camille PLOTTIER le 19 avril à Colombe
- Noël GUILLET le 1^{er} juin à Rives

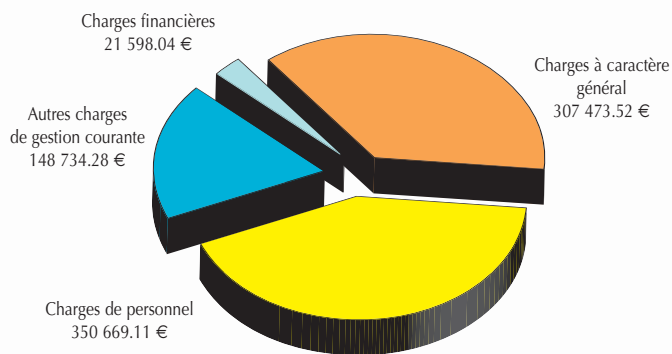
*Nous renouvelons nos vives condoléances
à ces familles dans la peine*

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2009

Au Conseil municipal

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

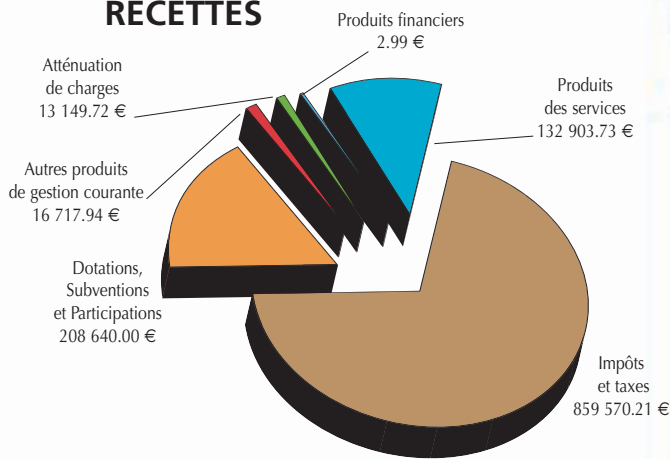
DÉPENSES



011	Charges à caractère général	307 473.52
012	Charges de personnel	350 669.11
65	Autres charges de gestion courante	148 734.28
66	Charges financières	21 598.04

Total : 828 474.95

RECETTES

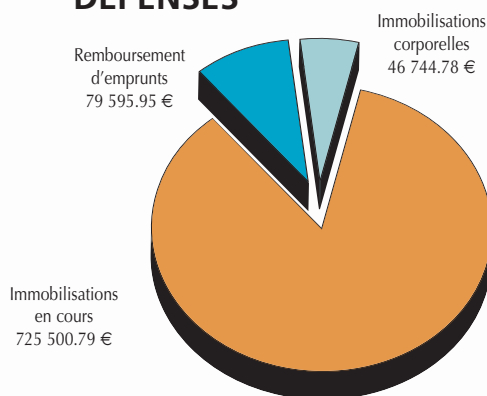


013	Atténuation de charges	13 149.72
70	Produits des services	132 903.73
73	Impôts et taxes	859 570.21
74	Dotations, Subventions et Participations	208 640.00
75	Autre produits de gestion courante	16 717.94
76	Produits financiers	2.99

Total : 1 230 984.59

SECTION D'INVESTISSEMENT :

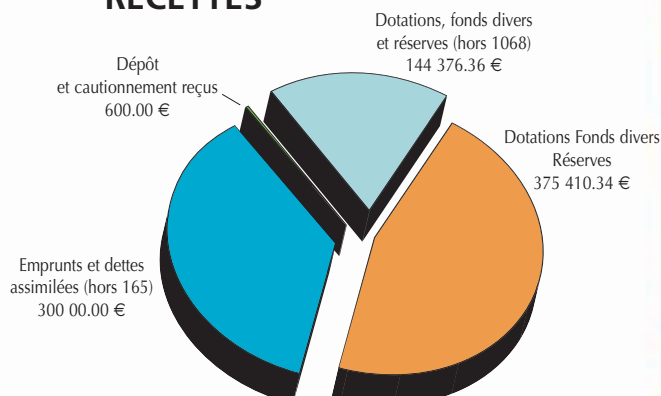
DÉPENSES



16	Remboursement d'emprunts	79 595.95
21	Immobilisations corporelles	46 744.78
23	Immobilisations en cours	725 500.79

Total : 851 841.52

RECETTES



10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	144 376.36
1068	Dotations Fonds divers Réserves	375 410.34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000.00
165	Dépôt et cautionnement reçus	600.00

Total : 820 386.70

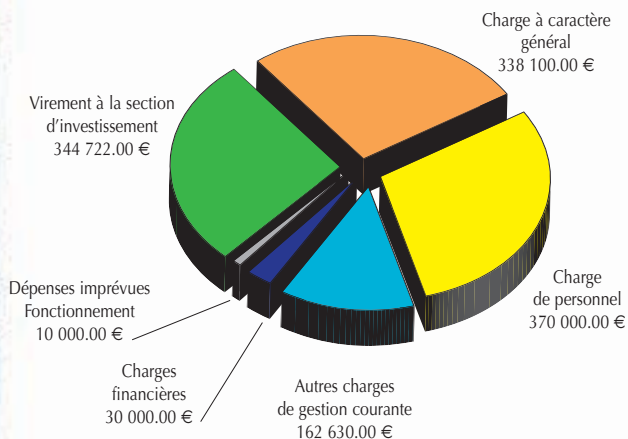
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE :

Résultat de l'exercice	498 075.48 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	406 865.16 €
Report en fonctionnement	91 210.32 €

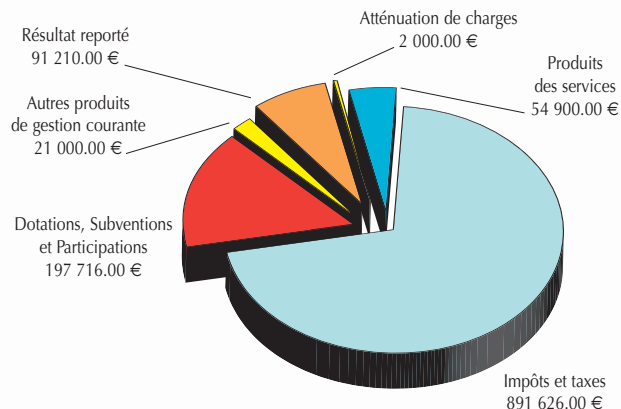
BUDGET PRIMITIF 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES



RECETTES



011	Charges à caractère général	338 100.00
012	Charges de personnel	370 000.00
65	Autres charges de gestion courante	162 630.00
66	Charges financières	30 000.00
022	Dépenses imprévues Fonctionnement	10 000.00
023	Virement à la section d'investissement	344 722.00

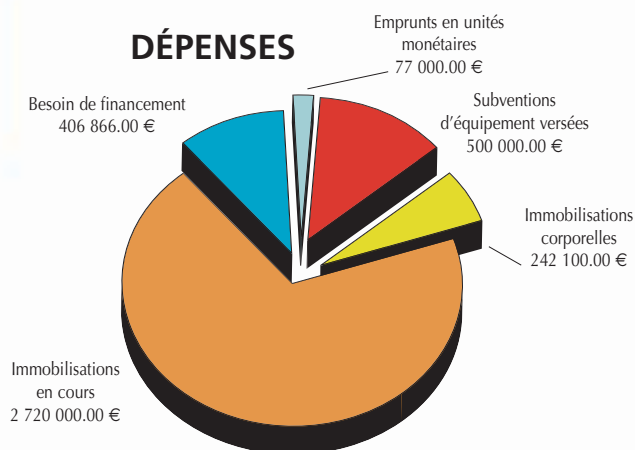
Total : 1 255 452.00

002	Résultat reporté	91 210.00
013	Atténuation de charges	2 000.00
70	Produits des services	51 900.00
73	Impôts et taxes	891 626.00
74	Dotations, Subventions et Participations	197 716.00
75	Autre produits de gestion courante	21 000.00

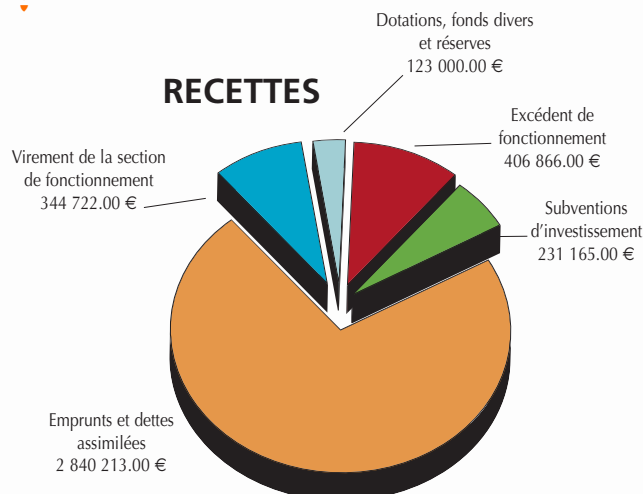
Total : 1 255 452.00

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DÉPENSES



RECETTES



001	Besoin de financement	406 866.00
16	Emprunts en unités monétaires	77 000.00
204	Subventions d'équipement versées	500 000.00
21	Immobilisations corporelles	242 100.00
23	Immobilisations en cours	2 720 000.00

Total : 3 945 966.00

021	Virement de la section de fonctionnement	344 722.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	123 000.00
1068	Excédent de fonctionnement	406 866.00
13	Subventions d'investissement	231 165.00
16	Emprunt et dettes assimilées	2 840 213.00

Total : 3 945 966.00

Taux d'imposition 2010

Taxe d'habitation	9,00 %
Taxe foncière (bâti)	19,10 %
Taxe foncière (non bâti)	58,70 %

Tarifs 2010 - Location des salles et du matériel

Location de la salle des fêtes

Un jour	70 €
Deux jours	100 €

Location de la salle polyvalente

- 250 euros pour la location de la salle complète, cuisine comprise pour 2 jours complets, nettoyage compris.
- 150 euros pour la location de la salle sans la cuisine, pour 2 jours complets ; nettoyage compris
- 500 euros de caution
- 40 euros pour le chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} mai

Location des tables

La Table	1,60 €
Caution de	76 €

Location des chaises

Les quatre chaises	1,60 €
soit	0,40 € la Chaise
Caution de	76 €

Concessions et urnes cinéraires dans le cimetière communal Tarifs 2010

Concessions trentenaires	Concession simple	110 €
	Concession double	220 €
Urnés cinéraires trentenaires	310 € pour un premier achat trentenaire (110 € de concession et 200 € de pierre tombale) et 110 € pour un renouvellement (après 30 ans)	

CHAUFFERIE BOIS ET ATELIERS MUNICIPAUX

Le bâtiment des Services Techniques et Chaufferie est en phase terminal de réalisation, la partie services techniques est achevée mais une fuite sur le réseau d'eau sanitaire a endommagé les cloisons intérieures. Le séchage et la remise en état vont retarder l'installation des agents dans ce nouveau local.

Comme les photos vous le montre, après un approvisionnement en « bois déchiqueté » (photo 1) la mise à feu de la chaudière bois (photo 2) a eu lieu le mardi 02 juin. Depuis cette date la re-circulation et le démarrage du chauffage vers les différents bâtiments s'effectuent progressivement. Les derniers réglages seront réalisés lorsque nous entrerons, à nouveau, dans la période nécessitant du chauffage.

Le capteur photovoltaïque est raccordé au réseau, nous n'attendons plus que la validation de l'installation par le bureau de contrôle technique pour revendre les kwh produits à EDF. Cet ensemble va apporter de meilleures conditions de travail aux agents et permettre de réaliser des économies d'énergie sur les années à venir.



Photo 1

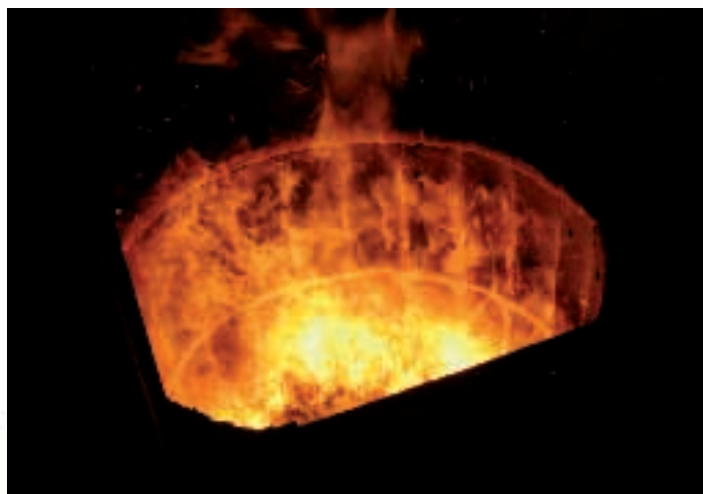


Photo 2

TRAVERSE : 2^{ÈME} TRANCHE DE TRAVAUX SUR LE C.D 73 A

Après un début d'année difficile en raison d'une période d'intempéries prolongée, la route départementale prend son nouvel aspect. Les travaux de rabotage et d'enrobage vont encore perturber la circulation pendant l'été ; et à l'automne, après la plantation des végétaux, vous pourrez enfin profiter de ces aménagements en toute sécurité, en espérant que vous apprécierez cette nouvelle réalisation.

VIE SCOLAIRE :

Cantine

Les tarifs de la Cantine Scolaire pour l'année 2010/2011 sont établis comme suit pour les enfants scolarisés à Colombe :

- Régulier4,40 €
- Occasionnel5,65 €
- Extérieur5,20 €

La permanence pour les inscriptions du mois de Septembre aura lieu le Lundi 30 août de 18 h à 19 h à la cantine Scolaire

Garderie Périscolaire

Maintien des tarifs actuels pour la rentrée 2010/2011 :

- Enfants domiciliés dans la commune :
1.30 € la ½ heure
- Enfants domiciliés dans une autre commune : 1.40 € la ½ heure

DIVERS :

S.P.A :

Comme chaque année, une convention est passée avec la S.P.A. Elle s'engage à prendre en charge totalement tous les animaux (principalement chiens et chats) amenée par la commune ou par les particuliers, et à les emmener dans des refuges ou relais. Pour ces services, la redevance communale s'élève à 312,90€ pour 2010.

Jury Criminel :

Figuretront sur la liste préparatoire du jury criminel 2011 :

- Bruno DUTOIT, 248 Montée du Fûteau.
- Nathalie BRESCIANI,
76 Impasse du Sureau

Les membres du jury sont tirés au sort parmi les personnes inscrites sur la liste électorale.

SIERA :

RAPPEL DU COURRIER DE M. GEORGES FERRERI ENVOYE A CHAQUE ABONNE, SUITE AUX EPISODES DE GASTRO-ENTERITES DU MOIS D'AVRIL

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Apprieu (SIERA) gère la compétence de l'eau potable sur les communes d'Apprieu et de Colombe. Son siège social est en Mairie d'Apprieu et son président, est : M. Georges FERRERI. Le Syndicat a confié à la société SDEI l'exploitation de ce service au quotidien. La qualité de l'eau est contrôlée par l'ARS (Agence Régionale de Santé), qui dépend du Ministère de la Santé.

- Prévenus le 7 avril 2010, le Syndicat des Eaux (SIERA) et les équipes SDEI se mobilisent immédiatement : ils procèdent, sur les recommandations de l'ARS, à des investigations sur la ressource en eau potable et prélèvent des échantillons pour analyses.

- Le jour même, et par mesure de précaution, l'ARS décide des mesures de restriction pour la consommation humaine. Une campagne d'appel téléphonique est réalisée par SDEI pour en informer la population et une distribution d'eau en bouteille est organisée en Mairie. **Si votre numéro est sur liste rouge ou n'est pas un numéro France Telecom, nous vous invitons à le communiquer à votre Mairie ou au syndicat des Eaux pour pouvoir l'utiliser en cas d'urgence uniquement.**

- La ressource en eau, vulnérable, est à cette date fragilisée par de fortes précipitations et le dysfonctionnement d'un équipement. SDEI met en place un renforcement du dispositif de désinfection et de contrôle. Les analyses de l'eau distribuée les 7 et 8 avril sont conformes.

- Le 9 avril, l'ARS lève la restriction de consommation d'eau potable.

- Le 12 avril, informés de nouveaux cas de gastro-entérites, et par mesure de précaution en attendant des résultats d'analyses complémentaires, la ressource est mise à l'arrêt à la demande de l'ARS. Une autre ressource est mise en service grâce à une interconnexion avec le syndicat du Voironnais.

- Les échantillons d'eau prélevés le 7 avril et les jours suivants, puis conservés, sont analysés tout au long du mois d'avril sur des nombreux paramètres complémentaires (bactéries, virus, micro-organismes...). Tous les résultats d'analyses sont conformes sur l'ensemble des paramètres étudiés.

- Afin d'améliorer toujours la qualité du service de l'eau potable, et sachant sa ressource fragile, le syndicat va faire réaliser une étude de vulnérabilité de la nappe. Par ailleurs, l'ARS a demandé à SDEI un suivi renforcé de la qualité de l'eau de la ressource jusqu'en décembre.

- Tous les résultats d'analyses ayant été conformes, et après des travaux d'amélioration (purge, désinfection...), la ressource sera remise en service début juin sur autorisation de l'ARS. »

Le saviez vous ?

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Elle doit répondre à 54 critères de qualité pour être conforme. L'ARS vous communique chaque année les résultats sur votre commune. Ils sont également consultables en Mairie et sur le site internet de l'ARS.

En 2009, 392 paramètres ont été contrôlés sur l'eau du robinet distribuée à Apprieu et Colombe et 100 % étaient conformes.

C.C.A.S :

Compte administratif 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES9 357.32 €

- 011 - Charges
à caractère général.....8 127.32 €
- 65 - Autres charges
de gestion courante.....1 230.00 €

RECETTES.....9 048.35 €

- 70 - Produits des services.....330.03 €
- 74 - Dotations, Subventions
et Participations.....8 000.00 €
- 75 - Autre produits
de gestion courante.....161.02 €
- 77 - Produits exceptionnels..547.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Néant

Budget primitif 2010 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES19 259.00 €

- 011 - Charges
à caractère général17 259.00 €
- 65 - Autres charges
de gestion courante2 000.00 €

RECETTES19 259.00 €

- 70 - Produits des services6 300.00 €
- 74 - Dotations, Subventions
et Participations11 000.00 €
- 75 - Autre produits
de gestion courante200.00 €
- 77 - Produits exceptionnels300.00 €
- 002 - Résultat reporté.....1 459.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES4 201.00 €

- 21 - Immobilisations
corporelles4 201.00 €

RECETTES4 201.00 €

- 001 - Solde d'exécution
reporté.....4 201.00 €

Aide aux vacances :

Pour les enfants de la commune inscrits en centre de loisirs, stages sportifs ou colonies de vacances, l'aide est augmentée de 1€/jour. Elle s'élève donc à 6 € / jour et par enfant dans la limite de 10 jours/an.

CCBE :

www.colombe.fr

Désormais, la commune de Colombe a son site internet. Vous pourrez obtenir facilement et rapidement de nombreuses informations concernant la vie locale, les horaires d'ouverture et fermeture des structures publiques... mais aussi avoir accès aux compte rendus des conseils municipaux, tarifs de locations de salles...

Développé par la CCBE et sa commission communication, ce site croise aussi les informations de l'ensemble des communes du territoire afin de vous informer des animations (nombreuses !) de proximité organisées par des associations toujours très actives.

www.sictom-bievre.fr

Depuis mars 2010 un nouveau site a été ouvert afin d'informer au mieux les populations qui se sentent concernées par le tri des déchets, le compostage domestique, le fonctionnement du centre de tri du Sictom... Alors que la Communauté de Communes de Bièvre Est a en charge la collecte des ordures ménagères, le SICTOM des Pays de la Bièvre assure sur notre secteur : le traitement des ordures ménagères et le tri des déchets à recycler.

Annuaire des entreprises

Vous avez une entreprise sur Colombe alors n'hésitez pas à vous présenter sur l'annuaire des entreprises du territoire de Bièvre Est. Quelque soit votre activité, votre taille, votre statut... rendez-vous sur l'onglet « Annuaire des entreprises » sur le site www.cc-bievre-est.fr.

Plus de 700 entreprises sont d'ores et déjà identifiées et leurs coordonnées accessibles facilement à l'ensemble des habitants des 13 communes du territoire.

Parking relais Bièvre Dauphine

Un nouveau parking relais en Isère : le Parking relais de Bièvre Dauphine.

Un nouveau Parking situé à proximité du péage autoroutier de l'échangeur sur A48 à Rives (accès par la RD 50F) a été mis en service le 1^{er} mai 2010.

Ce parking gratuit de 75 places de stationnement permet d'accueillir les cars Transisère de la ligne 7300 (BEAUREPAIRE - MOIRANS - GRENOBLE), les bus du Pays voironnais et la navette Satobus. Il remplace l'arrêt Bièvre Dauphine à Apprieu.

Les aménagements réalisés : un quai bus et des abris voyageurs, un cheminement piétons, des informations sur les lignes, 75 places de stationnement pour les co-voitureurs et usagers des transports en commun, une halte sanitaire chauffeur ; répondent aux besoins des habitants qui se rendent pour l'essentiel vers Grenoble ou Lyon.

Ce parking relais a pour objectifs de favoriser la pratique du covoiturage ; renforcer l'attractivité des transports en commun et servir de parking de connexion pour les lignes de transports en commun.

Pour connaître tous les horaires : ALLO Transisère : 0820 08 38 38

VIE ASSOCIATIVE :

Subventions aux associations

A.D.M.R	1 877 €
SIAD	316 €
AFIPAEIM	158 €
CROIX ROUGE	316 €
Ligue contre le cancer	66 €
Secours catholique	209 €
A.C.C.A	117 €
Cyclo loisir de la Bièvre	107 €
Model Club	209 €
Amicale du CIS du Fûteau	576 €
Avenir Bouliste GLBC	158 €
Avenir Bouliste (prime de niveau)	500 €
Donneurs de sang	128 €
Club Sérénité	270 €
Musique des Terres Froides	1 148 €
Atelier d'Eveil	7 644 €
Sous Total 1	13 799 €
LCA Foot 38	1 607 €
Foyer Des Jeunes	2 678 €
Hand Bièvre terres Froides	785 €
Terres Froides Basket	1 071 €
Terres Froides Basket (subvention de niveau)	2 500 €
Jeunes Sapeurs Pompiers du Fûteau	105 €
Sous Total 2	8 748 €
Soit un montant total de subventions pour cette année 2010	22 547 €



Le Coin des associations

COMITE DES FETES

L'assemblée générale du Comité des Fêtes qui a eu lieu le 11 juin m'a renouvelé sa confiance comme Président de l'association et a permis à Serge GUICHARD et Patrice SACCOMANI d'occuper respectivement les fonctions de trésorier et de secrétaire.

Christian THOMAS et Philippe FUCILE, ayant choisi de ne pas renouveler leur mandat, je profite de cette occasion pour les remercier de l'aide qu'ils ont apportée ces dernières années. Ils font, bien sûr, toujours partie du conseil d'administration. Nous pouvons compter sur eux à tout moment.

Le Comité des Fêtes existe par la volonté de tous ses bénévoles, et si nos effectifs ont augmenté avec quelques nouveaux venus, certains le soutiennent activement depuis sa création.

Le fait marquant de ce dernier semestre a été la présentation par le Conservatoire du Patois des Terres froides, de son spectacle « les Patoisants à la vogue » qui a amené sur nos planches vingt comédiens pendant deux heures, pour un spectacle à l'humour dauphinois et même « nord-dauphinois ».

Nous préparons, le traditionnel bal de la fête nationale qui accompagne le feu d'artifice de la commune.

Le 16 octobre prochain nous renouvelerons le repas Diots qui avait connu un grand succès. Une sortie sera organisée pour assister à un spectacle au Théâtre de Grenoble, et le Téléthon ainsi que l'arbre de Noël des enfants de la commune clôtureront l'année 2010.

Pour 2011, nous pensons organiser un spectacle au printemps.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous tenir informés de notre actualité, sur le site de la commune mis en place par la CCBE, à l'adresse : <http://www.colombe.fr>

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et espérons vous retrouver nombreux à l'occasion des manifestations que nous organiserons dès la rentrée prochaine.

Le président, René CIALDELLA



« Les Patoisants à la vogue »
par le conservatoire du patois des Terres Froides

LE SOU DES ÉCOLES

Comment vous parler du Sou des Ecoles de Colombe?

Il permet aux enfants scolarisés de bénéficier des sorties et activités telles que cette année : sortie planétarium, sortie raquettes, installation de couveuses dans les classes GS, CP, CE1, sortie à la ferme et théâtre.

Nous prenons également en charge les différentes dépenses (entrées théâtre, guide ...) ainsi que les transports en car.

Chaque début d'année scolaire, nous demandons des cotisations aux familles. Une partie de ces cotisations est reversée aux maîtresses pour l'achat de fournitures.

Toutes ces sorties ou projets qui font vivre une école, qui enthousiasment nos enfants, ne pourraient pas avoir lieu sans la participation des parents aux différentes manifestations que nous organisons.

Cette année, nous vous avons proposé :

L'après-midi jeux, une vente de chocolats, une boum déguisée à l'occasion du Carnaval, une vente de pizzas et un loto.

La manifestation la plus importante est bien sûr la kermesse !

Vous voulez en savoir plus ? Venez nous rejoindre à l'assemblée générale qui aura lieu fin Septembre ou début Octobre 2010. A cette occasion, vous rencontrerez notre équipe dynamique, vous pourrez aussi nous rejoindre ou nous apporter de nouvelles idées.

Nous en profitons pour remercier les parents qui nous apportent leur aide ou leur participation à toutes ces manifestations.

L'équipe du Sou des écoles

FOYER DES JEUNES DE COLOMBE

Section JUDO

C'est à nouveau une bonne saison sportive pour les judokas de notre club.

Les poussins et les mini poussins ont commencé l'apprentissage des compétitions lors des tournois interclubs d'Apprieu, Rives et Gières.

Les plus grands ont eu de bons résultats en compétition :

- Chez les benjamins, Alexandra BLAIN et Anas NAKIB, ont fini respectivement 7^{ème} et 6^{ème} du championnat départemental.

C'est une belle performance pour nos judokas à laquelle ont également contribués Étienne DULARD et Lois MARTIN lors de leur participation à cette sélection.

- Chez les minimes Aurele DUGUE en se classant 31^{ème} et Perline AGOSTINIANO 3^{ème} lors des sélections ont tous deux été qualifiés pour le championnat départemental, compétition dans laquelle Perline à été classée 3^{ème}, ce qui lui a valu une sélection pour le championnat régional où en finissant 6^{ème}, elle a pu accéder au championnat interrégional, le niveau le plus haut que l'on puisse atteindre en minime.

Sa bonne combativité a fait remarquer Ludivine BRIANCON lors des sélections pour le championnat départemental.

- Chez les juniors, Julien Bouvier Patron s'est qualifié au championnat régional après avoir participé au championnat départemental.

Enfin notre entraîneur Jeremy CODDET vient de réussir son brevet d'état, avec d'excellentes notes il est un des plus jeunes diplômés cette année.

Vous trouverez tous les renseignements concernant notre section sur notre site : colombe.judo.site.voila.fr

Et, pour tout renseignement sur la prochaine saison vous pouvez me contacter au 04 76 55 96 99 à l'adresse suivante : Pascale.fucile@wanadoo.fr

Les membres de la section judo et moi même vous souhaitons de bonnes vacances.

La responsable de la section judo, Pascale FUCILE



Stage de judo à Nice

Section BADMINTON

Pour sa 2^{ème} année, la section a repris son activité sous de très bons auspices. L'effectif, largement grossi par de nouvelles recrues, a rapidement dépassé la capacité d'accueil du gymnase. Pour préserver le plaisir de chacun des 32 adhérents, avec un temps d'attente raisonnable entre 2 parties, nous avons été obligés de refuser des inscriptions.

Cependant, les vacances aidant, les rangs se sont un peu éclaircis, et nous avons pu intégrer dès janvier de nouveaux sportifs. Merci à eux de leur patience.

Comme l'année dernière, le club a renouvelé l'opération "vacances" : à savoir un accès libre, pendant toutes les vacances scolaires, aux enfants et conjoints. Chacun a pu ainsi profiter d'un moment de détente familial.

2 tournois internes ont rythmé cette saison. Hélas, ceux ci n'ont intéressé que peu de participants. De toute évidence, les membres actuels de la section préfèrent jouer pour le plaisir plutôt que pour la compétition.

Aussi, pour garder ce côté convivial et familial, nous avons clôturé la dernière séance de l'année, le 30 juin, par une soirée barbecue, où chacun a fait découvrir ses talents de cuisinier.

Reprise de la saison le 08 septembre au gymnase de Colombe.

Tarifs : Adulte : 40 € jeunes : 30€
Horaires: mercredi, de 19 h 00 à 21 h 00

Le Président du Foyer des Jeunes, Jean-Pierre LAURE

Section GYMNASTIQUE ADULTES

La saison 2009/2010 est déjà terminée, elle s'est déroulée dans une très bonne entente sportive.

Nos deux professeurs :

Jennifer PIZZAGALLI pour le Mardi et Marylène ROUX-SIBILLON le mercredi ont assuré les cours.

Nous avons clôturé la saison par un excellent repas à la Cuillère en Bois.

Pour l'année prochaine, quelques changements :

- Le Mercredi soir de **20h à 21h30**, assuré par Agathe MATTHIEU qui remplace Marylène en congés maternité.
- **Le Jeudi matin** (à la place du Mardi) de 9h45 à 11h15, assuré par Jennifer PIZZAGALLI.

Inscription et reprise des cours les 8 & 9 Septembre.

Bonnes vacances sportives.

Patricia CHABERT.

ATELIER D'ÉVEIL

Un air festif a soufflé sur la fin d'année

Tout a commencé avec la kermesse des tout-petits qui a eu lieu le dimanche 06 juin. Dans une ambiance festive et joyeuse, les enfants se sont amusés, passant des circuits à balles au modelage de l'argile, des différents bassins d'eau à la peinture ou à la décoration d'un moulin à vent, du parcours découverte (marcher pieds nus sur du gazon, des cailloux, du sable, et autres écorces de pin) à l'atelier maquillage, sans oublier le patatas et le circuit tracteur installé à l'extérieur. Bref, plus de 20 stands étaient installés et ont ravi les Bouts d'Chou.

Le lendemain, une maman est venue faire découvrir des chants traditionnels arabes à l'atelier, clôturant la matinée autour d'un délicieux couscous préparé par ses soins.

Puis, sur invitation de l'école, les enfants ont assisté aux dernières répétitions du spectacle de fin d'année des « grands » de maternelle.

Enfin, une sortie à la Grange Dimière a été organisée pour tous les enfants quittant l'atelier en cette fin d'année. Après la visite de l'exposition de céramiques proposée par l'association d'Argiles, les enfants ont pu profiter de la beauté du site grâce à une ballade en forêt. Un pique-nique a clôturé cette belle journée.

Et la rentrée se prépare

Une journée de découverte a été organisée à l'école maternelle pour les enfants qui y feront leur première rentrée en septembre. Accompagnés par les éducatrices de l'Atelier, les enfants se sont rendus dans la classe de maternelle où ils ont partagé les activités et le goûter des élèves.

Pour les Tout-petits qui souhaiteraient venir à l'atelier d'éveil à partir de Septembre, les inscriptions sont ouvertes depuis début juin et se poursuivront tant que des places seront disponibles. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre Dominique Colombier, directrice de la structure, au 04.76.32.44.84.

L'atelier sera fermé du 31 juillet au 23 août 2010, la rentrée des enfants s'effectuant à partir du 30 août.

BONNES VACANCES A TOUS

*La Présidente,
Rachel BERGER*



CLUB SERENITE

Le club sérénité a repris ses activités le 7 janvier par le tirage des rois.

L'assemblée générale a eu lieu le 14 janvier. Sur 72 adhérents, 31 étaient présents et 20 ont fait parvenir leur pouvoirs soit un total de 51.

Le premier semestre a été bien rempli.

Nous avons fait des crêpes pour la chandeleur le 4 février puis des bugnes le 18 février.

Notre apéritif diots a eu lieu le 7 mars.

Le 25 mars se déroulait au gymnase notre traditionnel concours de belote ouvert à tous. Il y avait beaucoup de monde.

Le 8 avril, nous nous sommes régalés lors d'un repas chevreau à Serre-Nerpol.

Le 16 mai avait lieu notre fête du club avec la loterie, les enveloppes et les pâtisseries maison.

Quelques personnes sont allées au Summum, avec le club de Commelle, voir « Ages tendres et têtes de bois » le 21 mai.

Le 26 mai, nous avons reçu 32 personnes pour un après-midi dédié à la révision du code de la route et ouvert à tous. Cela se déroulait à la salle polyvalente et était présenté par M. Jean CAILLY, président des aînés ruraux.

Une sortie sur le canal de Savière a eu lieu le 17 juin avec repas sur le bateau.

Le club ferme le 25 juin. Réouverture le 2 septembre.

Pour la réouverture du 2 septembre, nous souhaiterions avoir des nouveaux adhérents. Ils pourraient nous apporter de nouvelles idées. Nous recherchons des joueurs de boules.

Bonne vacances à toutes et tous.

*La Présidente
Gisèle ROBERT-QUATRE*



MUSIQUE DES TERRES FROIDES

La Musique des Terres-Froides :

Cirque en fanfare et école de musique

Nos 2 concerts sur le thème du cirque sont déjà un souvenir, le 1^{er} ayant eu lieu à La Grange au Grand-Lemps le 25 mai dernier avec le bel orchestre de 75 musiciens étoffé par l'harmonie d'Echirolles et l'école de Cirque Aux Agrès du Vent pour l'animation visuelle. Beau succès pour ce spectacle dans une salle comble (mais hélas trop petite !), nous avons vu briller les yeux des petits et grands enfants devant les facéties des clowns, jongleurs, acrobates et autres équilibristes, et la musique entraînante des chapiteaux a fait le reste.

Quant au second concert qui s'est déroulé dans la belle salle de spectacle de La Rampe d'Echirolles samedi 5 juin, les 600 personnes du public nous ont montré avec beaucoup d'enthousiasme à quel point le spectacle leur avait plu !

Le rideau s'est hélas déjà refermé, nous pensons maintenant à la rentrée prochaine, et notamment à nos musiciens en herbe de l'école de musique. Comme d'habitude, **les inscriptions auront lieu lors des forums des associations début septembre à APPRIEU et LE GRAND-LEMPS.**

Le Président, Christophe GUILLAUD-ROLLIN



H.B.T.F



Hand Bièvre Terres Froides, club de hand-ball intercommunal créé en 1987 compte une centaine de licenciés.

Chaque année plusieurs équipes jeunes et séniors sont engagées en championnat départemental.

A cela s'ajoute une école de hand-ball (mini-hand pour les enfants de 6 à 9 ans) et une équipe mixte "loisir" engagée dans le championnat UFOLEP.

Notre club est ouvert à tous, quelque soit le niveau de pratique ou l'âge.

Les temps forts de notre association :

- Tournoi de La Rosière en septembre
- Soirée Diots et Vins primeurs en novembre
- Loto en février
- Tournoi inter écoles en Juin
- Tournoi sur herbe, sur le terrain de foot en Juin.

*Le Président,
Martial BOLZINGER*



Loto

TERRES FROIDES BASKET

2009/2010

T.F.B. confirme cette année encore, sa renommée au niveau National et Régional. En effet sur les 15 équipes, les seniors garçons jouent en National 3 et se maintiennent pour la prochaine saison. Les minimes garçons joueront en National, 5 équipes en Régional et 8 en Départemental.

Tous ces joueurs de TFB portent loin de nos bases une image dynamique de la Bièvre et des Terres Froides. Au Grand Lemps nous avons la chance, de pouvoir assister à des rencontres de niveau relevé avec les seniors garçons.

La politique de TFB est basée sur la formation des jeunes. Faire progresser et jouer tous les jeunes au niveau le mieux adapté à chacun d'entre eux, afin que tous puissent trouver leur place. Pour proposer une formation de qualité nous avons des entraîneurs diplômés d'état dont 3 sont salariés.

Ils sont sur le terrain tous les jours de la semaine. Outre la formation purement sportive, leur rôle est très important pour les jeunes, ils participent à leur éducation et leur émancipation. Le sport est une école de vie, son impact social est reconnu.

Le club progresse grâce aux nombreux dirigeants sans lesquels il n'y aurait plus d'association. Ils assurent un nombre de tâches difficilement imaginables, de plus en plus variées et complexes. Au niveau administratif les missions de secrétariat qu'assurent

Odile et Alain sont de plus en plus lourdes... quant à l'animation il n'y a plus de temps morts !

Pour faire face à nos charges financières les manifestations sont primordiales. Les aides du Conseil Général et celles des communes sont très appréciées. Au niveau sponsoring le potentiel local est limité.

Nous devons dépenser énormément d'énergie pour compenser, il ne faudrait pas que cela se traduise par une usure, une démotivation des bénévoles qui signifierait un sombre avenir, voir l'extinction des associations sportives dans les villages...

Vous voulez nous rejoindre pour jouer au basket, téléphonez dès aujourd'hui au :

06 60 08 96 85 ou 06 63 74 58 69
ou 06 48 08 37 84.

Vous pouvez nous rejoindre pour nous aider, manager, ou nous encourager en téléphonant au TFB au 06 08 70 33 50

Le Président, Joël GEYNET



Equipe des Poussins



Equipe des Benjamins

LCA FOOT 38

Notre club termine sa troisième saison d'existence.

Petit rappel historique sur la création du LCA Foot 38,

Ce club est issu de la fusion entre les clubs du FC Bièvre, lui-même issu de la fusion entre la section foot du Foyer des Jeunes de Colombe et le FC Le Grand-Lemps, et du FC Apprieu.

Ce regroupement a permis à notre club de devenir l'un des plus importants en termes d'effectifs du département.

300 licenciés, une vingtaine d'équipes représentant nos couleurs dans les différentes catégories.

Le bilan sportif est plus que sportif pour cette saison 2009/2010. Notre équipe fanion est parvenue à se maintenir en promotion d'excellence après deux montées successives, sous les ordres de leurs coachs, Philippe DI NATALE et Richard JARRAND ALLIER tous deux habitants Colombe.

Trois titres de champions viennent couronner cette saison dans les catégories U15 avec pour éducateurs Yann MAYEUR et Anthony ROUX, U17 sous la houlette de Mathieu DE CARVALHO et Patrice BRAULT, ainsi que la réserve 3 des seniors avec aux commandes Eric NICOLAS.

Ces équipes évolueront aux niveaux supérieurs la saison prochaine, bravo à eux !

A noter également, les très bons résultats d'ensemble de toutes nos équipes de jeunes.

Un grand merci à tous nos éducateurs, tous diplômés, et tous bénévoles à 100% pour avoir donné beaucoup de leur temps et de leur patience et pour gérer ces effectifs tout au long de la saison.

Un grand merci également aux trois municipalités pour leur aide financière et matériel tout au long de la saison.

Je tiens à titre personnel et au nom du LCA, à remercier les élus de Colombe, et plus particulièrement Madame JANIN-GADOUX, qui a soutenu notre projet pour un nouveau terrain en prenant la décision de refaire entièrement le terrain de foot de Colombe, ce qui dans le contexte actuel, n'était pas gagné d'avance !

Ce nouveau terrain devrait voir le jour d'ici quelques mois. Il sera d'une très grande utilité, car nous avons beaucoup de difficultés à planifier tous nos matchs à domicile.

Je tiens également à rendre un hommage appuyé à notre président, Monsieur Gérard AMORE, qui a décidé de passer la main pour la saison prochaine, après un investissement sans limite depuis plusieurs années à la tête de notre club. Cet investissement a grandement contribué à faire du LCA Foot 38 le club qu'il est devenu aujourd'hui.

Toute la nouvelle équipe dirigeante fera son possible pour continuer à faire progresser le club.

Pour y parvenir nous avons besoin de tous. Nous cherchons de nouveaux éducateurs pour les catégories jeunes, ou simplement des personnes ayant un peu de temps libre pour aider les éducateurs lors des séances d'entraînement.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur le site internet de notre club : Lca-foot38.wifeo.com

A la suite de notre assemblée générale un nouveau bureau vient d'être mis en place. Vous en trouverez ci-dessous les principaux postes :

Président : Christian JULLIEN, interlocuteur de la mairie d'Apprieu.

Vice-Président :
Denis ZOCCA, interlocuteur de la mairie du Grand Lemps.
Eric PERRIER, interlocuteur de la mairie de Colombe.

Secrétaire : Céline JARRAND-ALLIER

Serétaire Adjoint :
Eric PERRIER, responsable licences.
Sylvie MUNOZ, responsable C.R. réunions.

Trésorière : Laurence JALLUD

Trésorier Adjoint :
Ludovic VAUFREYDAZ, responsable caisses buvettes.

Responsable Technique Séniors : en cours

Responsable Technique Jeunes :
Mathieu DE CARVALHO, Patrice BRAULT.

Correspondant Club :
Jean-Philippe CHARTON.

*Eric PERRIER
Vice président*



RAPPELS

Les Bruits et nuisances

Comme régulièrement nous vous rappelons que les travaux de bricolages, tontes... faisant appel à des outils et appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 à 19 h 30.
- Les samedis de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le Brûlage des végétaux

Il est autorisé, en dehors des périodes du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre, dans les communes de moins de 2000 habitants dans le respect des conditions suivantes :

- Ne pas utiliser de produits pour activer la combustion, ne pas brûler des végétaux à forte teneur d'eau comme le gazon venant d'être coupé et le bois vert - les faire sécher avant de façon à provoquer le moins de fumée possible.
- Ne pas effectuer le brûlage à moins de 25 mètres du voisinage et des axes routiers et ferroviaires, de 10 mètres des lignes électriques, 200 mètres d'une forêt, les jours de grand vent, de grande sécheresse
- Effectuer le brûlage, de jour, sous surveillance permanente jusqu'à extinction totale (20 h au plus tard), muni d'arrosoirs plein d'eau ou d'un jet à proximité

Monsieur le Préfet de l'Isère a lancé, en juin 2009, un groupe de travail sur les particules, et celui-ci a envoyé à chaque commune du département une information sur la contribution importante à la pollution atmosphérique par le brûlage à l'air libre de végétaux qui émet de nombreux polluants parmi lesquels les particules (poussières) et les dioxines et furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique. Vous pouvez donc privilégier la valorisation par compostage :

- soit en compostant vous-même vos déchets verts pour produire un amendement organique de qualité ;
- soit en apportant vos déchets verts à la déchetterie la plus proche ou en ayant recours à la collecte sélective lorsqu'un tel service est proposé par la collectivité.

AU REVOIR TELEVISION TERRESTRE... BONJOUR TELEVISION NUMERIQUE :

La France passe à la télé tout numérique entre 2010 et 2011.

Pour la région Rhône Alpes, la 1ère étape est le passage de Canal+ tout numérique pour le 22/09/2010.

Quand à la Télé tout numérique, le passage est prévu pour le 14/06/2011.

Les informations sur les modalités de ce passage sont disponibles sur le site internet www.tousaunumerique.fr ou en composant le 09.70.818.818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)

CHIENS DE 1^{ère} et 2^{ème}

CATEGORIES : PERMIS DE DETENTION.

Tout propriétaire de chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doit être en possession d'un permis de détention.

Une demande de délivrance doit être déposée en Mairie.

Le propriétaire doit fournir les pièces suivantes :

- l'identification du chien
- la vaccination antirabique du chien, en cours de validité
- une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien ou de la personne qui le détient pour les dommages causés au tiers par l'animal,
- la preuve de la stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie
- l'obtention, par la propriétaire du chien ou le détenteur de l'animal, de l'attestation d'aptitude
- l'évaluation comportementale du chien

En l'absence de permis de détention, le Maire ou, à défaut, le Préfet met en demeure le propriétaire de procéder à la régularisation sous un délai d'un mois.

Si la régularisation n'est pas effectuée, le Maire peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt et peut faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure à son euthanasie, les frais afférents étant à la charge du propriétaire.





FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

**Samedi 17 Juillet à partir de 22 h.
Au Gymnase**